

HS

1510

U543D3



Bibliothèque Nationale du Québec

~~045.89~~

~~D222 for~~

DISCOURS

PRONONCÉ A LA FÊTE DE

L'UNION ST. JACQUES

DE

MONTRÉAL.

[Cahier Daniel]



113

Montréal :

CAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
Rue St.-Vincent, No. 4.

1864.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA FÊTE DE

L'UNION ST. JACQUES

DE

MONTREAL.



Montréal :

E. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
Rue St.-Vincent, No. 4.

1864.

HOMMAGE

AUX CHEFS DE

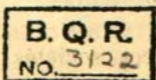
TRENTAINE DE NOS SOCIÉTÉS

HS

1510

U543D3

fs



PRÉFACE.

Nous croyons faire plaisir aux membres de nos différentes sociétés, mais particulièrement à ceux qui se sont chargés d'une liste de colonisation, en faisant, d'après l'*Echo*, un tirage à part du discours prononcé par le Rév. Mr. Daniel, à la fête de l'Union St. Jacques, et en leur en dédiant une copie, suivant le vœu du prédicateur, qui a bien voulu consentir à cette reproduction.

En lisant ce discours aussi concis que possible, ils verront de quelle importance est pour eux la formation de ces sociétés, l'avantage qu'ils peuvent en retirer. Ils comprendront en même temps que ces sociétés ne peuvent leur être vraiment utiles, qu'autant

qu'elles seront animées d'un bon esprit, c'est-à-dire qu'elles s'inspireront de l'amour de la Religion et de la Patrie. Enfin, dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, ils sentiront que c'est pour eux plus que jamais, le moment de se tenir comme sociétaires en dehors de la politique, surtout de cette politique tortueuse qui n'a d'autre but que de les exploiter, au profit de quelques ambitions privées.

L'appel, qui termine ce discours, leur rappellera, qu'après avoir travaillé pour eux-mêmes, ils doivent travailler pour leur pays, et que le moyen de le faire, c'est de concourir de toutes leurs forces au prompt développement de la colonisation, la dernière planche de salut pour la nationalité canadienne.

Montréal, 29 juillet 1864. (1)

Monsieur le Rédacteur de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial,

J'ai l'honneur de vous adresser une analyse succincte, et telle que mes moyens m'ont permis de la faire, du discours remarquable que nous avons eu l'avantage d'entendre le jour de la fête de St. Jacques, patron de notre société. Je regrette qu'une plume plus exercée, à défaut de la sténographie, n'ait pu vous transmettre fidèlement le texte de cette allocution si pleine d'intérêt, de chaleur et de sentiment.

Telle qu'elle est, cette analyse qui n'est qu'un squelette, pourrait donner à vos lecteurs, si vous voulez bien l'insérer dans vos colonnes, au moins un aperçu des idées fondamentales éloquemment développées par le Rév. Messire Daniel.

J'ai l'honneur d'être.....

UN MEMBRE DE L'UNION ST. JACQUES.

(1) Tout en remerciant bien sincèrement de son envoi l'auteur de cette analyse, nous le prions de vouloir nous excuser, si nous n'avons pas pu la faire paraître immédiatement.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA FÊTE DE

L'UNION SAINT JACQUES DE MONTREAL.

Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères
d'habiter ensemble!

Messieurs,

Si jamais la Religion a éprouvé une joie sensible, c'est bien lorsqu'elle a sous les yeux, comme dans la fête de ce jour, le touchant spectacle de l'union la plus fraternelle. Aimez-vous les uns les autres, avait dit Notre Seigneur : c'est à cette marque qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples. Ce que Notre Seigneur avait recommandé par dessus tout, vous le pratiquez aujourd'hui : vous réjouissez donc le cœur de Dieu. Vous goûtez vous-mêmes le fruit délicieux de cette aima-

ble concorde, car tous vous êtes heureux, tous vous êtes contents. Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble !

Puisqu'il m'est donné, messieurs, de vous adresser la parole en ce jour solennel de la fête de votre glorieux Patron, permettez-moi de vous rappeler en peu de mots les *avantages* de votre belle société et les *principes* qui doivent constamment la guider, si vous voulez qu'elle vous soit profitable.

I.

Et d'abord *avantages* de votre société.

Ces avantages, messieurs, vous les appréciez d'autant plus aujourd'hui, que vous en avez été plus longtemps privés. Qui de vous, en effet, en voyant d'une part ce que faisait l'esprit d'association parmi nos frères d'origine différente, et de l'autre, le malaise dans lequel vous laissait votre isolement ; qui de vous n'a gémi plus d'une lois au fond de son cœur sur cet état de

chose ? Qui de vous n'a désiré souvent y porter remède ? Enfin, vos vœux se sont réalisés, et aujourd'hui vous voilà au nombre de près de 500, réunis ensemble, ne formant pour ainsi dire qu'un cœur et qu'une âme.

Gloire donc à vous tous ! gloire à ceux qui ont pris l'initiative de cette bienfaisante et généreuse entreprise ! gloire à ceux qui se sont dévoués, pour la conduire à bonne fin.....

Premier avantage. Avec cette société, vous *cimentez l'union* qui doit régner entre les Canadiens, s'ils veulent être forts.

Qu'est-ce qui fait, en effet la force ? On vous l'a dit mille fois, c'est l'union. Qu'est-ce qui a rendu l'empire Romain pendant tant de siècles l'arbitre des destinées du monde ? L'union. Qu'est-ce qui donne aujourd'hui tant de poids aux volontés de la France, dans le conseil des souverains ? L'union. Et sans recourir à des exemples étrangers. Qu'est-ce qui a soutenu nos pères dans cette lutte de géants qui a

duré près de deux siècles ? L'union. Qu'est-ce qui nous aidera nous-mêmes à sortir victorieux des périls qui nous menacent ? L'union, et l'union seule. Ah ! que les Canadiens ne le comprennent donc-t-ils tous !... Que ne s'unissent-ils, au lieu de se diviser !...

Vous du moins, messieurs, vous l'avez compris. Il fut un temps où, sans être désunis, vous ne vous connaissiez pas ; vous viviez étrangers les uns aux autres : le voisin ignorait son voisin. Tout en souffrait, et les particuliers, et la nation elle-même. Vous vous êtes formés en société, et à présent vous vous connaissez ; vous vous appréciez ; vous vous aimez. Voilà le premier avantage de votre société ; elle cimente l'union qui doit régner entre les Canadiens.

Deuxième avantage. Avec cette société, *vous vous soutenez les uns les autres.*

J'ai parlé tout à l'heure, messieurs, de l'esprit d'association de nos frères d'origine différente. Qui ne connaît les résultats prodigieux de cet esprit d'association ? Ces ré-

sultats, on les retrouve partout : dans le commerce, dans les grandes entreprises, et jusques dans la politique. Sans cet esprit d'association, jamais ils n'eussent atteint ce degré de prospérité où ils sont parvenus en quelques années. Qui nous empêche de de nous entendre et de nous assister également ?

Quoi ! sera-t-il éternellement dit que lorsque quelqu'un parmi nous aura besoin d'ouvrage, il ne trouvera personne pour lui en procurer ? Sera-t-il éternellement dit que lorsque quelqu'un se mettra à la tête d'une entreprise, il n'aura personne pour le seconder, et que toujours nous préférerons favoriser des étrangers ? Sera-t-il éternellement dit que lorsque quelqu'un aura obtenu d'heureux succès, n'importe dans quelle branche, il ne pourra trouver un seul approbateur pour le féliciter ? Sera-t-il éternellement dit que lorsque quelqu'un sera sous le coup du malheur, il ne rencontrera, comme Job, que des amis cruels pour insulter à sa douleur ? Non, messieurs, et grâces

vous en soient rendues : autant qu'il dépendra de vous, on ne pourra plus le dire. En vous unissant en corps, votre dessein bien arrêté a été de vous prêter un mutuel appui, de vous encourager, et, si besoin est, de vous consoler. Voilà un avantage non moins précieux de votre société.

Troisième avantage. Avec cette société, *vous vous créez des ressources* pour les jours mauvais. Ça été, messieurs, un malheur dans le passé de voir le Canadien isolé ; de le voir exposé aux traits de l'envie par suite de ses succès, et plus souvent de le voir abandonné dans ses revers. Ça été un plus grand malheur encore de le voir dissiper le fruit de son travail et de ses épargnes, ou victime de l'infortune, être obligé de tendre la main et d'implorer la charité publique. Désormais ne sera dissipateur, ne sera nécessaire que qui le voudra bien. En effet, par la modique contribution mensuelle que vous exigez, vous forcez d'une part le sociétaire à ne plus jeter à l'aventure le prix de ses sueurs ; de l'autre, par les allocations

que vous lui faites aux jours d'épreuves, vous assurez son avenir, vous l'arrachez à la misère. Ces avantages, messieurs, sont trop connus de chacun de vous pour que je m'arrête à les développer. Bien aveugle celui qui ne les verrait pas; bien insoucieux celui qui n'en profiterait pas. Tel est donc le bienfait de votre société. Ici, M. le prédicateur nous a exposé les principes qui doivent la guider. Mais je ne puis faire autre chose qu'indiquer les principales idées du Rév. Messire Daniel.

Ces *principes*, a-t-il dit, sont ceux là-mêmes qui l'ont guidée jusqu'à ce jour.

1° *Esprit de religion*. Toute société qui ne s'appuie pas sur la religion, est un édifice bâti sur un fondement ruineux. Tôt ou tard, il croulera. Que sont devenues tant de sociétés florissantes qui ont voulu s'isoler de la religion, se soustraire à son influence bienfaisante? Elles ont dégénéré en licence; elles se sont fractionnées, et ont fini par s'éteindre. Pouvait-il en être autrement? Elles étaient privées du souffle vivifiant

qui seul pouvait les féconder. Ayant rejeté l'unique autorité qui pouvait les diriger, elles se sont trouvées comme un vaisseau sans boussole au milieu des mers. Vous avez donc agi sagement, messieurs, quand vous avez exigé de chaque sociétaire qu'il fût catholique, et qu'il n'appartînt à aucune de ces sociétés qui sont le fléau des peuples.

2^o *Esprit de paix.* Des sociétés telles que la vôtre, ont pour but de rapprocher les hommes, de les unir entre eux. Mais comment obtiendront-elles ce but ? A une condition. A la condition qu'elles banniront de leur sein toutes les questions irritantes. Comment certaines sociétés, d'ailleurs bien composées, sont-elles devenues nuisibles ? Comment se sont-elles perdues ? Parce qu'on a laissé s'y introduire des ferments de division. Vous avez donc eu grandement raison, quand vous avez statué que jamais la politique, cette pomme de discorde, ne franchirait le seuil de vos assemblées.

3^o *Esprit de modération.* Dans une ville

où ces sociétés sont appelées à jouer un rôle important, n'est-il pas à craindre qu'elles ne deviennent dangereuses ? Non, messieurs, si elles se conservent dans l'esprit de modération qui les distingue aujourd'hui. Or, elles s'y conserveront, si chacune se fait un devoir de ne pas empiéter sur les droits de l'autre ; si toutes se font un point d'honneur de ne pas introduire des usages qui amèneraient des désordres. Vous avez donc bien fait, messieurs, de vous en tenir à votre programme : à une fête religieuse, à une procession, et tout au plus, à un banquet fraternel. Ces démonstrations valent mieux que toutes ces parties de plaisir qui n'enfantent que la corruption des mœurs.

Puisque c'est d'après ces principes que votre société est constituée et qu'elle se

maintient, nous lui disons : Union St. Jacques, marche et prospère, sois bénie de

Dieu et des hommes !

En finissant, M. le prédicateur fit un appel au patriotisme de son auditoire en

faveur de l'œuvre de la colonisation qu'il regarde avec raison comme la principale ressource du pays. Déjà, dit-il, j'ai eu occasion de traiter devant vous ce sujet et de vous engager non seulement à souscrire, mais encore à former des listes d'associés. Bon nombre l'ont déjà fait ; je conjure de nouveau ceux qui ne l'ont pas fait encore et qui le peuvent, de se hâter. Pour vous encourager, songez à tous les sacrifices de nos pères ; songez à l'avenir du pays. En retenant sur le sol natal la jeunesse ; en l'aidant à s'établir sur les terres que la Providence nous a léguées, vous acquerez un nouveau droit aux bénédictions célestes, et à la reconnaissance de vos concitoyens qui ne manqueront pas eux-mêmes de secourir vos louables efforts.



BNQ



C 000 146 254

146254